Produktieweg 62-70
2382 PD Zoeterwoude
Les Pays-Bas
info@houtwerf.nl
https://www.houtwerf.nl

DÉCLARATION DES PERFORMANCES DOP N° 162195-03

16-06-2026

1. Le nom du produit:
 POWERPLEX COLLE VÉGÉTALE
2. Usage prévu du produit:
 Milieu sec extérieur protégé, classe 2 EN 636-2 S
3. Nom et adresse de contact du fabricant/représentant autorisé:
 Houtwerf BV, Produktieweg 62-70, 2382 PD Zoeterwoude, Les Pays-Bas.
4. Certificat:
 CE2+
5. Performance déclarée:
 0766-CPR-567
6. Norme harmonisée:
 EN 13986-2004 + A1 : 2015

Caractéristiques essentielles	Spécifications techniques harmonisées		Performances 18 mm	
Tolérances	EN 315		0,6 mm	
Densité	EN 323		+/- 525 kg/m³	
Teneur en humidité	EN 322		10-14%	
Résistance en flexion	EN 310		F25/30	Approuvé
Module d'élasticité	EN 310		E40/70	Approuvé
Qualité du collage	EN 314-2 Classe 2	Résistance moyenne au cisaillement	0,83 N/mm²	
		Statut de validation	0,09%	
		Taux moyen de rupture dans le bois	55%	
Force de liaison interne	EN 319		NPD	
Gonflement dans l'épaisseur	EN 317		NPD	
Emission de formaldéhyde par la méthode à la chambre	EN 717-1		0.029 mg/m³	Approuvé
Réaction au feu	EN 13501-1	Densité > 400 kg/m³ Épaisseur > 9 mm	D-s2, d0	
Perméabilité à la vapeur d'eau (μ)	EN 12524	Densité > 500 kg/m³	Coupelle humide 70 Coupelle sèche 200	
Isolation phonique de l'air	EN 13986-5.10		NPD	
Absorption acoustique (α)	EN 1398-tableau 10		250 Hz á 500 Hz: 0,10 1000 Hz á 2000 Hz: 0,30	
Conductivité thermique (λ)	EN 13986- tableau 10	Densité moyenne 500 kg/m³	0.13 W/(m·K)	
Durabilité mécanique	EN 789		NPD	
Détermination des facteurs de durée de charge et de fluage	ENV 1156 ou ENV 1995-1-1		NPD	
Durabilité biologique	EN 335		Classe d'utilisation 2	
Contenu du PCP	CEN/TC 38		≤ 5 ppm	

NPD = performances non déterminées.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour fabricant/représentant autorisé et en son nom par:



P.F. Verbeek, Directeur / Actionnaire
Zoeterwoude 16-06-2026